



Fiche d'information

Date :

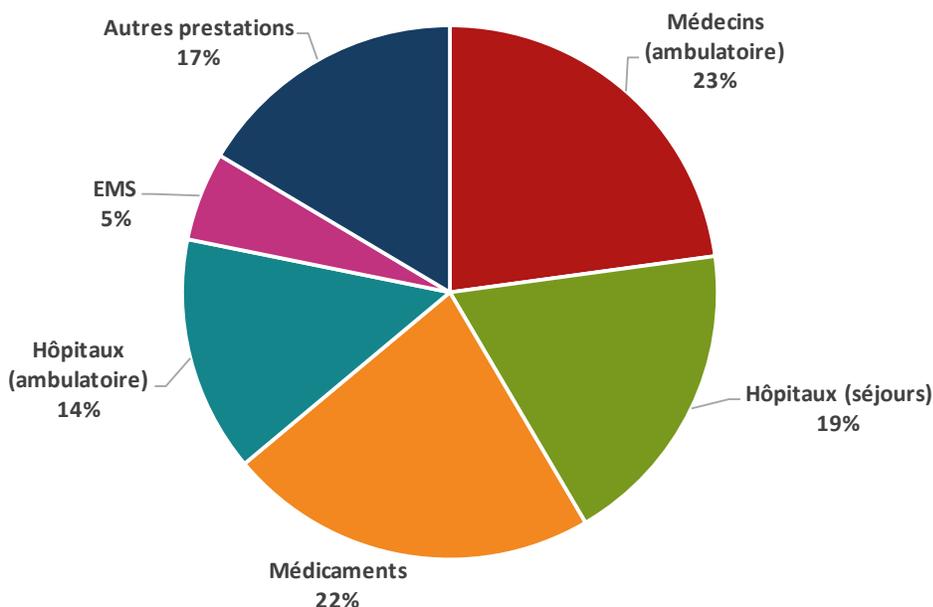
26 septembre 2023

Prestations de l'assurance-maladie en 2022 : répartition par groupe de coûts

En 2022, l'assurance obligatoire des soins (AOS, assurance de base) a remboursé des prestations médicales pour un total de 37,7 milliards de francs, soit 358 francs en moyenne par assuré et par mois (y c. participation des assurés aux frais, voir tableau). Les domaines les plus importants sont les traitements en cabinet médical, les médicaments et les traitements hospitaliers stationnaires non ambulatoires. 8,6 milliards de francs ont été dépensés pour des consultations auprès de médecins installés, 8,4 milliards pour les médicaments ainsi que 7,1 milliards pour les traitements hospitaliers non ambulatoires. Les traitements hospitaliers ambulatoires et les soins en EMS suivent le trio des catégories les plus onéreuses.

La participation des assurés aux coûts (franchise, quote-part et contribution aux frais d'hospitalisation) s'est montée à un total de 5,1 milliards de francs.

Groupes de coûts de l'AOS



Pour de plus amples informations :

Office fédéral de la santé publique, Division Communication et Campagnes, Section Médias et communication
media@bag.admin.ch, www.bag.admin.ch

Prestations de l'assurance-maladie obligatoire 2022 : répartition par groupe de coûts

	en millions de francs par an	en francs par mois et par personne
Médecins (ambulatoire)	8'610	82
Hôpitaux (séjours)	7'066	67
Médicaments	8'442	80
Hôpitaux (ambulatoire)	5'382	51
EMS	2'026	19
Laboratoires	1'715	16
Physiothérapie	1'422	13
Soins à domicile	1'210	11
Moyens et appareils	804	8
Autres prestations	1'051	10
Prestations brutes, total¹	37'728	358
<i>Dont participation aux frais</i>	<i>5'104</i>	<i>48</i>
Prestations nettes, total¹	32'623	309

Source : OFSP, Statistique de l'assurance-maladie obligatoire 2022, T 2.17

¹ En raison des arrondis, les totaux de prestations brutes et nettes ne correspondent pas à la somme des éléments constitutants. Pour de plus amples détails, se référer à la source du tableau.

Pour de plus amples informations :

Office fédéral de la santé publique, Division Communication et Campagnes, Section Médias et communication,
media@bag.admin.ch, www.bag.admin.ch